

Comment adhérer à l'Ordre des Ingénieurs Industriels de Côte d'Ivoire (OICI)



**EUGENE BOUAFOU**

Directeur Général Adjoint de l'Office National de l'Eau Potable (ONEP) et Ancien Président et membre de l'OICI

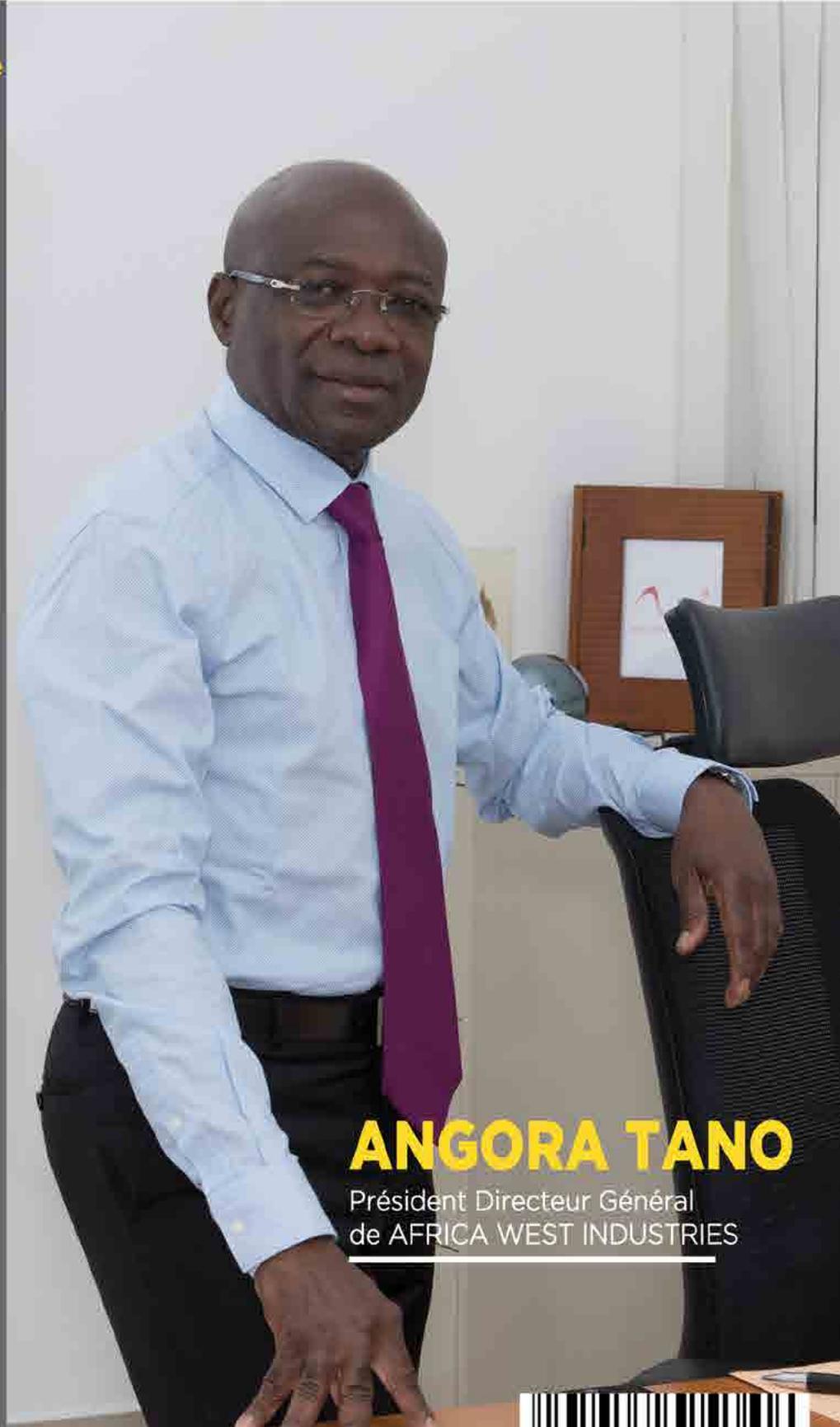
**EXPERTISE ET INNOVATION**

Dossier : L'INDUSTRIE EN AFRIQUE

**CONSEILS  
LES SEPT RÈGLES D'OR  
DE LA DÉLÉGATION**

**AU COEUR DU LIVRE**

**LEADERSHIP 360°  
JOHN C. MAXWELL**



**ANGORA TANO**

Président Directeur Général de AFRICA WEST INDUSTRIES



**Votre partenaire  
énergétique de long terme.**

## **ENGIE SERVICES CÔTE D'IVOIRE**

 Marcory Zone 4C, Rue Thomas Edison,  
immeuble Edison, 4ème étage  
18 BP 2179 Abidjan 18, Côte d'Ivoire

 **(+225) 27 21 75 47 47 / (+225) 27 21 75 90 40**

 [www.engie-africa.com](http://www.engie-africa.com)  [info-esci@engie.com](mailto:info-esci@engie.com)

**#Act  
With  
ENGIE**

# SOMMAIRE



## IVOIRE GENIUS

Sécretariat Exécutif : Abidjan 2 Plateaux  
9<sup>ème</sup> Tranche - Récépissé N°819/INT/DGAT/DAG/  
SDVA - BP 221 POSTE ENTREPRISE  
Tél.: +225 27 21 78 60 88 - www.oici.net  
Cél: +225 05 94 00 25 56 / +225 07 69 79 27 63

DIRECTEUR DE PUBLICATION  
Hyacinthe **YAPO**

RÉDACTION  
Simplice **ANOUGBA**  
Marius **NOUZA**

CORRECTEUR  
Sandrine **A.**

SERVICE COMMERCIAL  
Rodrigue **LAWSON**

IMPRESSION  
EMPREINTE NUMÉRIK  
Cocody cité des Arts

MISE EN PAGE ET EDITION



- EDITORIAL
- COMMENT ADHERER A L'ORDRE DES INGENIEURS INDUSTRIELS DE COTE D'IVOIRE (OIICI)
- ACTUALITES DE L'OIICI
- LA GRANDE INTERVIEW
- PORTRAIT DU MANAGER
- EXPERTISE ET INNOVATION
- CONSEILS
- AU CŒUR DU LIVRE

Créer le  
**MAXIMUM** de  
**Valeur** avec le  
**MINIMUM**  
de **ressources**

## Notre Expertise



**Projets**  
« clefs en main »



**Maitrise**  
d'œuvre



**Etudes &**  
**Réalisations**



**Implémentation**  
**de l'Amélioration**  
Continue



**Fourniture**



**Audit & Optimisation**  
organisationnels,  
Opérationnels,  
Techniques

## Pourquoi **FIELDS** ?

Nous disposons des :

- \* Panel d'experts reconnus & complémentaires
- \* Ressources Humaines Expérimentées
- \* Outils high-tech de dernières générations

 Tél : 25 21 00 53 63 / Cel : 07 09 01 53 67

 [infofields@fields3e.com](mailto:infofields@fields3e.com)  
[fields.3e@gmail.com](mailto:fields.3e@gmail.com)



**Hyacinthe YAPO**  
Président de l'OIICI

### **Chers lecteurs,**

Eh voilà ! Le Numéro 2 de votre revue Professionnelle de l'Ordre des Ingénieurs Industriels de Côte d'Ivoire (OIICI), IVOIRE GENIUS. J'espère que vous lui réserverez un accueil encore plus enthousiaste que le premier numéro. Nous avons pris en compte vos différentes remarques dans une démarche d'amélioration continue.

Dans ce numéro 2 nous publions des contributions d'ingénieurs et experts sur des sujets innovants, dans le but de stimuler la réflexion de la communauté des lecteurs autour de ces sujets qui paraissent pertinents et importants dans la construction du développement économique et industriel de toute nation et singulièrement de la Côte d'Ivoire.

Dans cet éditorial, je souhaite partager également avec vous lecteurs de IVOIRE GENIUS, quelques réflexions sur l'industrialisation tirées de mes lectures de certains spécialistes

sur les modèles de développement. Selon eux, les théories néo-libérales cherchant à démontrer les vertus systémiques de la libre économie de marché et de la libre concurrence comme moteurs du développement, sans tenir compte des dynamiques nationales et locales propres à chaque pays, cadrent mal avec les expériences de l'Asie orientale. Certains auteurs francophones et Anglo-saxons ont concentré leur critique du néo-libéralisme en mettant en relief, le rôle régalien et bien au-delà de l'État. Selon eux, les succès remarquables à l'exportation des pays comme la Corée du Sud ne s'expliquent pas seulement par la théorie classique du commerce international basé sur le libre jeu des avantages comparatifs, mais au moins autant par la mise en œuvre d'une stratégie étatique de combinaison volontariste et néanmoins pragmatique de promotion des exportations et de substitution aux importations, avec remontée étape par étape de filières technologiques pré-identifiées (sidérurgie, construction navale, automobile, électronique).

Certains auteurs sont même allés plus loin jusqu'à écrire que l'État sud-coréen a manipulé pendant plusieurs décennies les coûts et les prix intérieurs pour s'assurer un différentiel positif permettant à son industrie de s'insérer sur les marchés internationaux. En d'autres termes, il est parvenu à un maillage habile et pragmatique de sa stratégie d'industrialisation tirée par les exportations en naviguant en permanence entre libre-échange et protectionnisme.

Si on établit un parallèle entre le ou les modèles typologiques d'industrialisation des pays Européens au 19ème siècle et au début du 20ème siècle avec celui des pays d'Asie orientale dans le dernier quart du 20ème siècle, il faut procéder avec l'aide des historiens, des économistes, des politologues et des sociologues, à une analyse pluri- et si possible interdisciplinaire.

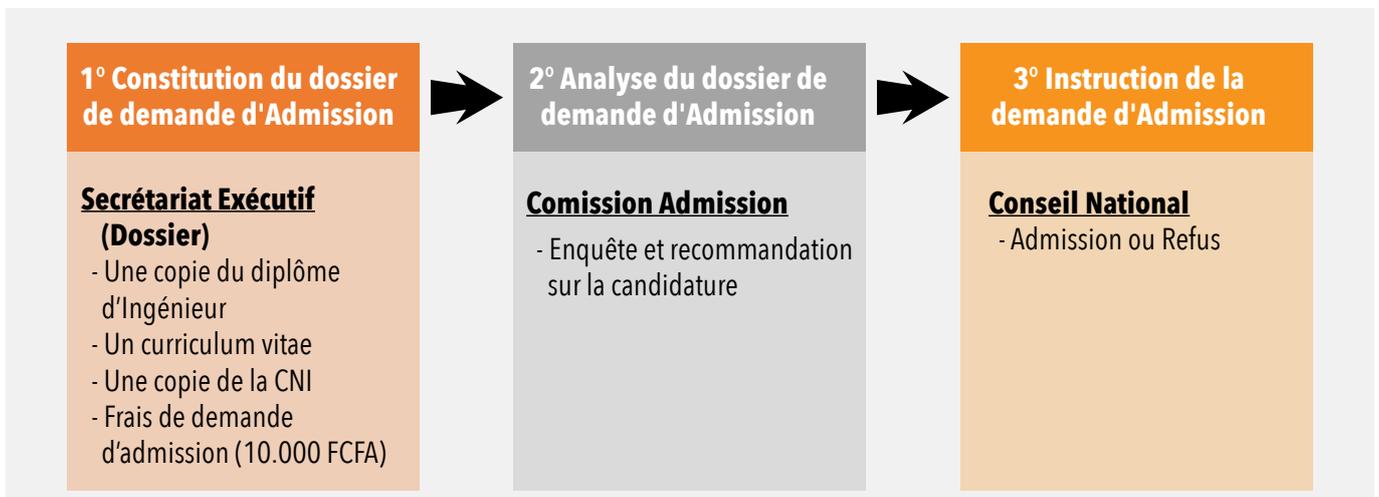
Des études ont montré comment la modernisation du monde rural peut permettre d'amorcer l'industrialisation en amont et en aval de l'agriculture, mais aussi par des transferts multiplicateurs vers des secteurs industriels indépendants et novateurs (théorie de l'agriculture industrialisante). Les fonctions de l'État-développeur trouvent aussi leurs applications dans la mise en œuvre de politiques industrielles hautement sélectives couplées à des politiques très volontaristes de valorisation des ressources humaines et naturelles.

En tant que pays sous-développés dont la majorité de nos économies est basée sur l'exportation de matières premières agricoles et de ressources naturelles, ces modèles d'industrialisation des pays d'Asie Orientale ne sont ils pas les voies à suivre si nous voulons un jour transformer nos économies en profondeur ?

C'est cette question que je soumets à la réflexion de toute la communauté d'Ingénieurs Industriels, de dirigeants politiques, de décideurs et de tous les lecteurs de IVOIRE GENIUS.

Bonne lecture ....

# COMMENT INTÉGRER L'ORDRE DES INGÉNIEURS ET INDUSTRIELS DE CÔTE D'IVOIRE (OIICI) ?



**Comité Admission et Renforcement des Capacités**

Président : **KOBENAN JEAN MOÏSE**

*Enseignant Chercheur à l'INP HB*

Les trois étapes ci-dessus indiquent la constitution du dossier au niveau du Secrétariat Exécutif, puis l'analyse du dossier par la Commission ARC et enfin la validation de votre inscription au tableau de l'ordre par le Conseil National.

## Qui est concerné ?

Toute personne ayant suivi une formation dans une école d'Ingénieur (exemple INSET, INP-HB, ESIE, ARSTM, ESATIC, CENTRALE PARIS,...)

## Quels sont les objectifs de l'OIICI ?

- Fédérer l'ensemble des Ingénieurs diplômés toutes disciplines confondues dans un ordre reconnu,
- Assurer la protection du public en contrôlant l'exercice de la profession d'Ingénieur Industriel dans le cadre de ses lois constitutives et mettre la profession au service de l'intérêt du public,

- Protéger le titre d'Ingénieur Industriel au travers d'un label de compétence, d'éthique, de responsabilité et d'engagement social,
- Donner un avis aux autorités compétentes pour l'agrément d'écoles et de programmes de formations d'Ingénieurs Industriels en République de Côte d'Ivoire,
- Donner un avis consultatif sur toutes les questions relatives à la profession d'Ingénieur Industriel en particulier ou touchant à l'activité Industrielle en général en République de Côte d'Ivoire,
- Favoriser la veille technologique des membres.

## Quelles sont les missions de la Commission ARC (Admission et Renforcement des Capacités) ?

- Renforcer nos rapports avec les écoles de formations notamment l'INP HB ;
- Promouvoir la formation Post Universitaire au sein de nos membres en rapport avec l'Ecole Doctorale de l'INP HB ;
- Nouer des Partenariats avec des Institutions de Formation pour organiser des Séminaires Professionnels pour nos membres.

## Les prochaines actions de la commission ARC ?

- Tenir les sessions d'examen des dossiers de demande d'adhésion chaque mois si besoin
- Présenter les dossiers de demande au Conseil National pour approbation
- Enquêter sur les besoins en formation des ingénieurs
- Programmer des sessions de l'Université de l'OIICI
- Orienter les membres sur les formations

## Les Contacts

Siège Social, OIICI  
Côte d'Ivoire, Abidjan Cocody, Angré CNPS  
Tel : +225 27 21 78 60 88 / +225 07 47 97 98 46  
Email : [secretariatExec@oiici.org](mailto:secretariatExec@oiici.org)  
Site internet : <https://oiici.org/commissionarc.oiici@gmail.com>  
+225 07 78 29 26 04

- 2ème Conseil National élargi aux comités le 15 avril 2021
- Validation de la protection du Salon de l'Industrie et de l'Innovation Technologique est de la revue professionnelle IVOIRE GENIUS à l' OAPI LE 27 AVRIL 2021,
- Projet d'organisation d'une université de l'entrepreneuriat en Octobre

Le samedi 19 Juin 2021, à l'Hôtel PALM CLUB, Mme **DIABY BASSARAN**, trésorière de l'OIICI, a reçu le prix **TOP MANAGER**, du Meilleur promoteur en Energie Solaire, en sa qualité de Directrice Générale de E2IE au **GALA DES TOP MANAGERS**.



Le Conseil National de l'OIICI a été reçu en audience le Jeudi 22 Juillet par le Ministre de l'enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'apprentissage **M. KOFFI NGUESSAN** (également ex.DG de l'INP HB). Le conseil a adressé ces félicitations et montré sa disponibilité à accompagner Monsieur le Ministre dans son immense tâche de réforme de l'Enseignement Technique.



Le Mardi 07 septembre dernier, le Conseil National de l'OIICI a eu un entretien avec le nouveau DG de l'INP-HB Yamoussoukro, **Dr MOUSSA A. KADER DIABY**. Le Conseil, avec à sa tête le président M. HYACINTHE YAPO, a félicité le Directeur Général de l'INP-HB et a également présenter l'OIICI et ses objectifs. Le D.G. a, en retour, promis être disponible pour une collaboration direct avec l'OIICI et espère favoriser un lien très fort avec les Anciens et l'Institution.



Le Lundi 02 Août, le Conseil National de l'OIICI a été reçu en Audience par le Ministre de l'Energie, des Mines et du Pétrole, **M. THOMAS CAMARA** lui - même membre, pour lui adresser ses vives félicitations à la suite de sa nomination à cet important département Ministériel. L'OIICI lui a assuré sa disponibilité à l'accompagner dans la réussite de sa mission. En retour le Ministre a promis être notre ambassadeur auprès du Gouvernement.



Le mercredi 22 septembre 2021 s'est tenu à Yamoussoukro un Panel de Partage d'expérience des Entrepreneurs de l'OIICI avec les Étudiants de l'INP- HB dans le cadre d'un partenariat INPHB et HEC Paris pour la création d'un Master en Entrepreneuriat et Innovation.



La société de transformation de cacao TAFISSA fait désormais partie du top 10 des sociétés à capitaux ivoiriens. **Mme Olga Yenou** membre de l'OIICI. Alors qu'elle a démarré ses activités il y a moins de 10 ans, soit en 2012, Tafi, une société de transformation de cacao à capitaux ivoiriens, bouscule déjà les ténors du marché. Elle clôture le top 10 avec un chiffre d'affaires de 629 millions FCFA. Fondée en 2007 par Olga Yenou, ancienne directrice d'usine à Cémoi Côte d'Ivoire, Tafi qu'on peut considérer comme une fierté nationale voit ses produits Tafissa proposés sous la forme de pâte à tartiner et poudre de cacao conquérir progressivement le marché ivoirien.» *Félicitations Olga, tu fais la fierté de la Côte d'Ivoire !*

# INTERVIEW



**ANGORA TANO**  
PDG Africa West Industries

# INTERVIEW

Lauréat du prix de la Meilleure Industrie Ivoirienne 2018, Pourriez-vous nous donner un aperçu des opérations et performances d'Africa West Industries sur les trois dernières années ?

**Angora TANO** : AWI est sur le marché de l'huile et du savon où elle occupe une place de choix avec une forte concurrence due à l'arrivée de nouveaux acteurs. Nous nous distinguons par la qualité de tous nos produits. Pour continuer notre développement, nous intégrons la chaîne de valeur. Dans les plantations, nous sommes avec les planteurs pour les aider à améliorer leur exploitation, et accroître leur revenu. Nous les poussons à accroître leur productivité et réduire leurs coûts de production.

A la première transformation dans les huileries, nous fabriquons de l'huile de palme et de palmiste de très bonne qualité pour alimenter notre usine de savon.

Dans cette intégration, il y a de nombreux défis, surtout dans les plantations où on observe une transformation de l'environnement caractérisée par une forte présence d'acheteurs de régimes de palme. Ces derniers ont contribué à dégrader les performances des huileries ainsi,

- o Les régimes contiennent de moins en moins d'huile.
- o Le transport subit un surcoût sur les régimes venant par l'intermédiaire de ces acheteurs.

De plus, les pistes de collecte en très mauvais état occasionnent des pertes de régimes par l'inaccessibilité des plantations surtout en saison de pluie.

Enfin, il manque des compétences techniques pour accompagner tous les planteurs pour l'amélioration de leurs exploitations et donc de leurs revenus.

Etant donné votre vaste expérience dans le secteur de l'huile de palme en Côte d'Ivoire, Officier à l'Ordre du Mérite de l'Agriculture, quel regard portez-vous sur sa compétitivité et ses performances ces dernières années ?

**Angora TANO** : L'agriculture ivoirienne est structurellement non performante, car elle manque drastiquement de productivité sur l'ensemble des facteurs. Les rendements des plantations villageoises sont très faibles. La filière palmier par exemple, la production n'est que le quart du potentiel des variétés plantées, il en est de même dans toutes les spéculations en Côte d'Ivoire.

En réalité, une agriculture compétitive frôle le rendement théorique indiqué par la recherche.

Les coûts de logistiques sont élevés, les voies d'accès se sont dégradées d'année en année freinant l'évacuation de la production.

La disponibilité des plants pour le renouvellement du ver-

ger pour les vieilles plantations et les nouvelles plantations. L'accès à l'engrais pour les planteurs. Tout cela représente les véritables défis auxquels fait face la filière palmier et en général l'agriculture ivoirienne.

Quelle évaluation faites-vous de la demande en huile de palme en Côte d'Ivoire et dans la sous-région ?

**Angora TANO** : le marché domestique de 200.000 tonnes est bien converti par les industriels ivoiriens qui exportent en grande partie dans la sous-région ouest-africaine. Le reste de la production représente aussi 200.000 tonnes. Il faut noter que la demande dans la CEDEAO est de plus de 1.500.000 tonnes principalement le Nigéria avec 1.200.000 tonnes.

La Côte d'Ivoire a devant elle un formidable enjeu de développement du palmier à huile pour combler ce déficit.

Prix du meilleur Entrepreneur Ivoirien (CGECI) 2018, Quelles mesures devraient être prises par le gouvernement pour dynamiser le secteur industriel et encourager sa croissance ?

**Angora TANO** : L'industrialisation de la Côte d'Ivoire doit être soutenue par une vision à 20 ans avec des fondamentaux.

- Promouvoir la productivité sur toute la chaîne de valeur ;
- Disposer de compétences à tous les niveaux pour soutenir la dynamique industrielle à déployer ;
- Favoriser l'innovation dans les produits et les processus industriels ;
- Favoriser la digitalisation de l'industrie ;
- Réduire tous les coûts de facteurs qui concourent au coût de revient :
  - o Main d'œuvre par la productivité
  - o Energie en diminuant les coûts unitaires
  - o Logistique
  - o Fiscalité.

Quels sont vos projets de croissance et d'expansion en Côte d'Ivoire et dans la sous-région ?

**Angora TANO** :

- Diversification de notre portefeuille produits ;
- Conquête de nouveaux marchés dont celui du grand Nigéria ;
- Accroissement de notre propre sourcing de matières premières.

# PORTRAIT DU MANAGER



**Eugène  
BOUAFOU**

**Directeur Général Adjoint de l'Office  
National de l'Eau Potable - ONEP**

## **Bonjour M. BOUAFOU, Pouvez-vous vous présenter à nos lecteurs ?**

Je suis BOUAFOU Eugène Ingénieur Généraliste diplômé de la promotion 1994 de l'Ex-INSET maintenant INP-HB. Mon parcours professionnel a débuté en 1994 à Ivoire Informatique, en 1996 j'ai rejoint la SODECI où j'ai travaillé pendant 13 ans et depuis 2009 je suis à l'ONEP (Office National de l'Eau potable), année au cours de laquelle l'entreprise a débuté ses activités.

Par ailleurs j'ai présidé l'OIIICI depuis sa création le 11 Juin 2005 jusqu'en septembre 2019.

## **Vous êtes aujourd'hui Directeur Général Adjoint de l'Office National de l'Eau Potable. Comment vous sentez-vous dans cette fonction que vous occupez depuis peu ?**

A l'ONEP jusqu'à la dernière nomination, j'ai assuré les fonctions de Direction du Contrôle d'Exploitation et de la Qualité ensuite Directeur du contrôle de l'Exploitation et du Patrimoine. Je peux dire que ma nouvelle fonction est le prolongement des missions assurées depuis 12 ans au sein de l'ONEP.

## **En tant que membre (Past-Président) de l'OIIICI, pensez-vous que votre nomination est une preuve que l'Etat reconnaît la valeur des ingénieurs industriels de Côte d'Ivoire ?**

De façon générale, on peut dire que l'Etat reconnaît la valeur des ingénieurs, à preuve, les hautes fonctions sont occupées par ces derniers (des confrères) aussi bien dans les institutions internationales, sous régionales, locales publiques et privés. A titre d'exemple, le Premier Ministre actuel de la Côte d'Ivoire est un ingénieur industriel à la base. En ce qui me concerne on peut dire que la nomination s'inscrit dans la continuité de mon parcours professionnel qui s'est déroulé dans le secteur de service public de l'eau potable.

## **Comment jugez-vous les relations entre l'OIIICI et l'Etat de Côte d'Ivoire ? inexistantes ? fructueuses ? enrichissantes ?**

Depuis sa création, l'OIIICI a cherché à créer un cadre de fructueuse collaboration avec l'Etat de Côte d'Ivoire aussi bien au niveau structurel qu'au niveau de la formation des ingénieurs. Au niveau légal, plusieurs initiatives ont été menées pour faire aboutir le projet de loi instituant l'Ordre des ingénieurs, ce que nous poursuivons encore ce jour. L'OIIICI est en étroite collaboration avec l'INP-HB en étant membre des jurys d'écoles et des conseils de gestion. L'OIIICI est en partenariat avec des sociétés savantes comme la SMCI (Société Mathématique de Côte d'Ivoire) et l'ASCAD (l'Académie des Sciences, de la Culture des Arts et des Diasporas). Nous regrettons cependant que le vivier de compétences et d'expertise que constitue l'OIIICI ne soit pas souvent consulté sur les grands projets d'industrialisation du pays.

## Comment l'Etat peut-il améliorer sa collaboration avec les ingénieurs industriels de Côte d'Ivoire selon vous ?

L'enjeu majeur pour l'OIICI c'est le vote de la loi instituant l'Ordre des ingénieurs. L'OIICI est disposé à s'impliquer dans l'industrialisation et dans le développement de la Côte d'Ivoire, à ce titre l'Etat doit considérer l'OIICI comme un partenaire privilégié qu'il doit consulter, mettre en mission et impliquer.

## Dans votre nouvelle fonction Comment comptez-vous impacter l'ONEP et la Société ivoirienne ?

Je voudrais modestement œuvrer au sein de l'ONEP à assurer sa mission à savoir fournir à tous les habitants de ce pays, où qu'ils se trouvent, de l'eau vraiment potable, à domicile 24h sur 24.

## Selon vous, quelles sont les problématiques auxquelles le secteur de l'eau potable est confronté en Côte d'Ivoire ?

A ce jour, une bonne frange de la population ivoirienne n'a pas d'eau potable de façon continue et à domicile. Nous sommes confrontés d'une part à la problématique de la mobilisation de la ressource en eau et d'autre part à la mobilisation des financements nécessaires à construction des infrastructures pour capter l'eau, la traiter et la distribuer à la population dont les besoins sont en évolution du fait de l'accroissement de cette dernière et du fait des développements des localités.

## Quel est votre plan d'actions face à ces problématiques ?

Il faut dans un premier temps réaliser toutes les études de mobilisation des ressources d'eau ainsi que les différents ouvrages et rechercher avec tous les partenaires les meilleures stratégies pour le financement du secteur. Dans un second temps il faut mettre en place les mécanismes d'exploitation les plus efficaces pour assurer un accès en continu du service d'eau potable à la population.

## Selon Monsieur Ibrahiman BERTE, Directeur Général de l'ONEP, le taux d'accès à l'eau potable en Côte d'Ivoire est de 82% depuis 2019. C'est un très bon taux, mais est-ce qu'il reflète réellement la réalité quand on sait que des milliers de villages et de localités à l'intérieur du pays et même d'Abidjan ne sont pas desservis ?

Comme évoqué plus haut, l'accès à l'eau potable est influencé par la disponibilité de la ressource dans un contexte de changement climatique ; à l'intérieur du pays des localités qui ont eues de l'abondance dans un passé récent se trouvent aujourd'hui en situation de pénurie du fait du tarissement des forages ou de l'assèchement des retenues. Il nous faut donc adresser la problématique de mobilisation de ressources en même temps que la réalisation d'infrastructures pour satisfaire les besoins actuels et futur. L'Etat de Côte d'Ivoire a massivement investi ces dernières années avec plus de 1.000 Milliards de FCFA et cette tendance va se poursuivre pour assurer l'accès universel à l'eau potable pour tous. Les indicateurs de Monsieur le Directeur Général de l'ONEP sont bien entendus corrects.

## Vous avez été président de l'OIICI pendant quelques années. Que doit-on retenir de votre passage à la tête de cette organisation ?

A la tête de l'OIICI, nous avons essayé d'asseoir une organisation solide et structurée qui fédère les ingénieurs industriels. Les différentes actions ont permis d'amorcer une notoriété de notre organisation et des partenariats stratégiques ont été signés. Nous pensons qu'une bonne base existe pour que les ingénieurs puissent y exprimer leur talent et leur volonté de contribuer au développement de notre pays.

## Si vous devez donner des conseils à l'équipe dirigeante actuelle, quelles seront ces conseils ?

A l'équipe dirigeante, je souhaite qu'elle réussisse le défi de la mobilisation des ingénieurs et la consolidation de l'esprit d'ingénieurs par des activités, des actions concrètes. Pour rappel la devise ...Engagement...Professionalisme... Responsabilité.

## Comment voyez-vous l'avenir de l'OIICI ?

Je souhaite que dans un avenir proche l'OIICI devienne l'OICI (l'Ordre des Ingénieurs de Côte d'Ivoire), c'est-à-dire qu'il fédère tous les ingénieurs au-delà des ingénieurs industriels et qu'il soit un instrument du développement industriel de la Côte d'Ivoire et même de l'Afrique.

## PRÉSENTATION

Institué par décret n°2006-274 du 23 août 2006, l'Office national de l'Eau potable (ONEP) est une société d'Etat régie par la loi n° 2020-626 du 14 août 2020, au capital de 150 millions de Francs CFA et soumise aux Actes Uniformes de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA).

Placé sous la tutelle technique du ministère de l'Hydraulique et la tutelle financière du ministère du Budget et du Portefeuille de l'Etat, l'ONEP est doté d'un Conseil d'Administration de huit (8) membres issus des ministères qui constituent les parties prenantes du secteur de l'eau potable. Ce Conseil d'Administration est dirigé par un président, Monsieur Louis KOUAKOU-HABONOUAN.

L'ONEP est dirigé par un Directeur Général, Monsieur Ibrahiman BERTE, qui est assisté dans ses fonctions par un Directeur Général Adjoint, Monsieur Jean-Luc ASSI, des conseillers et des services rattachés.

## MISSIONS

L'ONEP a pour mission d'apporter à l'Etat et aux collectivités territoriales son assistance en vue d'assurer l'accès à l'eau potable des populations sur l'ensemble du territoire.

- A ce titre, l'Office exerce, dans le cadre de la mise en œuvre de ses missions d'ingénierie, de gestion des fonds, de gestion du patrimoine public et privé de l'Etat et, de régulation, en matière d'hydraulique humaine : la planification de l'offre et de la demande en matière d'eau potable ;
- la maîtrise d'ouvrage déléguée ou la maîtrise d'œuvre des investissements pour la réalisation, l'extension, le renforcement et le renouvellement des infrastructures d'alimentation en eau potable ;
- le contrôle, la protection et la surveillance des ressources en eau susceptibles de servir à la production d'eau potable ;
- la défense des intérêts des usagers du service public d'eau potable.

## OBJECTIFS

Les objectifs assignés à l'ONEP sont les suivants :

- accroître la production d'eau potable pour résorber les déficits de production et satisfaire la demande future dans les villes de l'intérieur et dans le district autonome d'Abidjan ;
- promouvoir l'alimentation en eau potable des populations en milieu rural et apporter une assistance pour le suivi, la gestion et la maintenance des ouvrages.

## RESSOURCES DE L'ONEP

Les ressources financières proviennent :

- à titre principal :
  - de la maîtrise d'ouvrage déléguée et la maîtrise d'œuvre des projets ;
  - du Fonds de Développement de l'Eau (FDE) ;
  - du Fonds national de l'Eau (FNE),
- à titre exceptionnel :
  - des subventions d'équilibres pour les investissements ;
  - des subventions d'organismes publics ou privés nationaux ou internationaux ;
  - des produits de ses biens meubles ou immeubles, des produits d'emprunts effectués dans les conventions prévues dans les textes en vigueur
  - des produits des droits et redevances de toute nature dont la perception aura été régulièrement autorisée sur les usagers par le gouvernement ;
  - des dons et legs ;
  - de toutes autres ressources extraordinaires.

## INVESTISSEMENTS DANS LE SECTEUR

Depuis le lancement du Programme National d'Hydraulique Humaine en 1973, de nombreux investissements ont été réalisés pour satisfaire les besoins en eau potable des populations. Pour atteindre les objectifs d'une « Eau pour Tous » à l'horizon 2025, les besoins en financement sont estimés à 1 868 milliards de Francs CFA.



*L'accès de tous à l'eau potable*



## INDUSTRIE EN AFRIQUE LES RAISONS D'UN RENOUVEAU

*Si les taux de croissance économique affichés par le continent africain dans les années 1990 et au début des années 2000 ont laissé croire à un véritable « essor africain », la chute des cours des matières premières à partir de 2014 a levé le voile sur une réalité teintée d'instabilité et de défis. A ce jour, la croissance économique de la majorité des pays d'Afrique est toujours peu compétitive, centrée sur ses matières premières, l'industrie du continent demeurant de loin le maillon faible des tissus économiques africains.*

**P**our libérer son potentiel immense et mettre en place une croissance forte, résiliente et durable, l'Afrique doit s'appuyer sur ses avantages comparatifs et les transformer en avantages concurrentiels, notamment au niveau du secteur industriel et manufacturier.

Ainsi, en tenant compte des erreurs du passé, le continent doit élaborer de nouvelles stratégies industrielles et les compléter par des politiques d'accompagnement audacieuses, tout en assurant le déversement positif des effets de l'industrialisation dans les autres secteurs de l'économie.

L'histoire industrielle africaine s'est articulée autour de 3 phases majeures :

- La phase d'industrialisation par le remplacement des importations de 1960 à 1980 est un premier échec, négligeant le secteur agricole et n'améliorant pas la compétitivité des économies à l'étranger.
- Cette situation de protectionnisme ayant fragmenté les marchés africains, conduit alors à l'intervention des bailleurs de fonds à partir de 1980 à travers la mise en œuvre de Programmes d'ajustement structurels (PAS) de grande ampleur, centrés sur la libéralisation des économies. Les résultats de cette seconde phase n'affichent toujours pas de performances satisfaisantes. Le rôle de l'Etat s'est affaibli au profit des marchés autorégulateurs qui déstabilisent les économies africaines en mettant en danger les acteurs locaux.
- Depuis la fin des années 1990, l'heure est aux stratégies de réduction de la pauvreté, dans le but de réduire les importants déficits

cumulés des finances publiques et de la balance des paiements, et d'organiser une gestion financière déflationniste. Aujourd'hui, les économies africaines affichent une importante dépendance vis-à-vis de l'aide publique, permettant parfois aux acteurs extérieurs d'influencer fortement le choix des politiques et des voies de développement des pays.

Si certaines de ces mesures ont été bénéfiques pour quelques pays qui ont su attirer les IDE par le développement de zones économiques compétitives, ces trois phases, dont l'approche est diamétralement opposée, témoignent d'une dynamique incertaine du processus d'industrialisation du continent, la plupart des promesses d'industrialisation étant restées lettre morte.

Le développement de l'industrie manufacturière correspond à une importante transformation structurelle faisant référence au passage d'activités à faible valeur ajoutée, productivité et intensité technologique dans les secteurs traditionnels tels que l'agriculture ; à l'accroissement de la productivité au moyen de technologies modernes et mécanisées, de main d'œuvre qualifiée, et ainsi de création de valeur ajoutée. Cependant, malgré ses 1,28 milliard d'habitants, l'Afrique a la plus faible contribution à la Valeur ajoutée manufacturière (VAM) mondiale, soit moins de 2% en 2015. Si on enlève l'Afrique du Sud et le Maghreb, la contribution à la VAM mondiale n'est plus que de 1%.

Un développement industriel complexe, en proie aux contraintes structurelles du continent.

Il est intéressant de comparer le développement industriel de l'Afrique à

celui de l'Asie du Sud-est. En 1980, les deux régions affichaient le même niveau de développement économique. A ce jour, l'Asie affiche un PIB cinq fois supérieur à celui de l'Afrique. L'Asie a su très rapidement mettre en place un environnement propice au décollage de son industrie manufacturière. Elle a notamment investi massivement dans des industries à haut potentiel de productivité et de création d'emplois, ou encore mis en place un processus d'intégration régionale pertinent. Cela a contribué dans une large mesure à l'influence croissante de cette région dans le commerce international de biens manufacturés, et par conséquent, au développement de la région tout entière.

L'industrie manufacturière représente un immense gisement de croissance potentielle. Elle permet de développer la durabilité et la résilience des économies en réduisant la sensibilité aux chocs exogènes et stabilise le développement à long terme. En plus, l'industrie manufacturière tend à favoriser l'inclusion et améliorer l'ensemble du climat socio-économique des pays grâce à des effets de déversement positifs.

A ce jour, l'Afrique est la région du monde ayant l'économie la moins diversifiée et compte un nombre extrêmement faible d'industries de transformation. L'éclosion de l'industrie manufacturière y est de surcroît profondément fragilisée par la présence de contraintes structurelles importantes :

- Déficit en infrastructures, fragmentant les chaînes de valeurs et nourrissant le développement des circuits économiques parallèles,
- climat des affaires incertain, reflet d'un manque d'intégration régionale sur l'ensemble du continent et fragilisant ainsi l'accès des acteurs économiques aux financements,
- faible exploitation du capital humain, témoignant d'une faiblesse du modèle d'éducation sur le continent et d'une difficulté à s'adapter aux réalités économiques.

Ces contraintes structurelles pénalisent le développement de tous les secteurs industriels - de l'agro-business, à l'industrie pharmaceutique - et font émerger autant de défis. Parmi eux :

- L'enrichissement et la modernisation des infrastructures ;
- La mise en place d'un climat des affaires transparent et propice au développement de l'industrie ;
- Une gouvernance institutionnelle régissant et garantissant la sécurité de l'investissement intérieur et étranger ;
- L'accélération du développement des marchés financiers, etc.

Nous avons développé et analysé 4 scénarii pour simuler les évolutions possibles de la Valeur ajoutée manufacturière (VAM) en Afrique sur les 30 prochaines années, en dollars constants. Ces simulations, qui partent d'une simple corrélation de la croissance démographique aux modèles de croissance asiatique, augmentés par l'effet d'entraînement des nouvelles technologies et du digital, apportent trois grands enseignements :

- Poursuivre sans plus d'effort la tendance en cours n'est pas la solution, cela creuse un vrai écart de richesse avec les scénarii plus volontaires.
- Considérer qu'un développement sur les bases de ce qui s'est produit en Asie dans les années 60 à 90 peut avoir du sens, encore faut-il avoir le bon environnement et le bon contexte. Il sous-tend que les applications soient rapides dans les faits. C'est un scénario réjouissant, mais peut-être utopique.
- Investir dans un scénario industrie « augmentée » est assez tôt porteur de sens grâce à l'impact rapide du digital, mais ne portera ses vrais fruits, en surclassant les autres pays, qu'au bout de 20 ans, soit le temps nécessaire pour faire tourner à plein régime les investissements et assurer l'adéquation du capital humain à ces nouvelles exigences. Ce dernier scénario laisse penser qu'en

2050, la VAM atteindrait presque les 4 400 milliards de dollars, soit une multiplication par plus de 8 en 30 ans.

Le scénario « industrie augmentée » est donc à terme le meilleur, mais il ne doit pas conduire à une approche de court-termisme.

Une nouvelle impulsion est nécessaire pour développement économique pérenne du continent.

Les politiques industrielles traditionnelles africaines doivent être repensées au profit de stratégies innovantes, tout capitalisant sur les atouts du continent.

En effet, si l'Afrique est une terre de challenges, elle est également un vaste territoire d'opportunités. Ainsi, le continent dispose de facteurs structurels solides qui constituent des vecteurs importants pour le décollage de l'industrie manufacturière. Le continent affiche par exemple le taux d'urbanisation le plus important du monde, une croissance importante des marchés intérieurs grâce à une classe moyenne en plein essor ainsi qu'un boom démographique qui, allié à une forte croissance de revenus, constituerait une grande source de demande à moyen et long terme sur le continent.

En parallèle, le continent africain affiche un fort potentiel d'intégration régionale. Historiquement, les régions qui sont plus intégrées se sont révélées capables de connaître une croissance plus rapide et ont fait preuve d'une plus grande capacité d'adaptation en période de ralentissement de l'économie mondiale. L'intégration régionale permet une meilleure coopération politique, un commerce intra-régional accru, l'émergence de chaînes de valeurs globales, compétitives et tournées vers l'international ainsi que l'accroissement de la création d'emplois. A ce titre, l'intégration régionale représente à ce jour la plus grande priorité de l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

Enfin, grâce à une utilisation grandissante des services mobiles, les pays gagnent en efficacité et en productivité. A titre d'exemple, l'écosystème mobile représentait environ 3,5 millions d'emplois en Afrique subsaharienne en 2016. Le nombre de connexions mobiles haut débit atteindra un demi-milliard d'ici à 2020, soit plus de 2 fois plus qu'en 2016. Ces exemples sont autant de facteurs structurels que le continent va devoir muer en avantages concurrentiels afin de soutenir les objectifs de politiques industrielles innovantes.

En capitalisant sur les leçons du passé, l'émergence industrielle africaine devra fondamentalement s'appuyer sur la mise en place de politiques économiques et industrielles multidimensionnelles probantes :

- Attirer et canaliser des financements vers des projets d'infrastructures et industriels pouvant stimuler le PIB. A ce titre, les Partenariats public-privé (PPP) peuvent représenter un instrument idoine pour fédérer les investissements privés et publics.
- Adopter une politique monétaire et financière bien conçue : garantir aux entreprises un meilleur accès au crédit, et que les taux d'intérêt réels ne soient pas dissuasifs pour l'investissement. Un facteur d'autant plus important du fait que les entreprises africaines se financent aujourd'hui davantage par leurs bénéfices non distribués, en raison du coût du crédit sur le continent.
- Promouvoir des partenariats stratégiques en Afrique et créer des pôles industriels puissants axés sur l'international : mettre en relation les entreprises et grands projets africains avec des partenaires et investisseurs potentiels.
- Mettre l'accent sur l'éducation et la formation : 70% de la population africaine aura moins de 30 ans en 2060. Le principal défi qui s'impose au continent est de fournir des compétences appropriées aux nouveaux entrants sur le marché du travail. L'histoire a démontré que la nature de l'enseignement se répercute sur le



développement industriel, notamment lorsque la priorité a été donnée aux scientifiques et ingénieurs pour favoriser le progrès industriel.

Aujourd'hui, une grande majorité des pays africains a d'ailleurs adopté des stratégies industrielles ciblant le développement de secteurs spécifiques, témoignant d'une véritable prise de conscience politique de l'importance de l'industrialisation du continent. Le Gabon par exemple, à travers sa stratégie nationale d'industrialisation, souhaite investir 21 milliards \$ sur les prochaines années pour soutenir les pôles de croissance hors pétrole, et tout particulièrement l'agriculture.

L'entrepreneuriat et les nouvelles technologies, catalyseurs d'une industrie augmentée.

À mesure que le secteur manufacturier mondial se numérise, les opportunités se multiplient pour l'Afrique subsaharienne. Les nouvelles technologies permettent de repenser le rattrapage industriel africain. Ces technologies de l'information et de la communication (TIC) de pointe doivent venir compléter et soutenir l'activité manufacturière. La digitalisation des chaînes de valeur de bout en bout permettrait de répondre à de nombreux défis auxquels fait face le continent. A titre d'exemple, les nouvelles technologies peuvent être à même d'enrichir et de moderniser les infrastructures de manière durable (énergies renouvelables), ou encore de faciliter la création et l'intégration de chaînes de valeur régionales grâce à des synergies et des moyens de communication efficaces et simplifiés (systèmes de traçabilité). D'ailleurs, compte tenu du faible poids des infrastructures traditionnelles, le coût d'acquisition des nouvelles technologies sur le continent est relativement faible. Ainsi, l'industrie peut s'aligner sur le modèle des nouvelles technologies en réalisant un saut qualitatif et quantitatif appelé « leapfrog ».

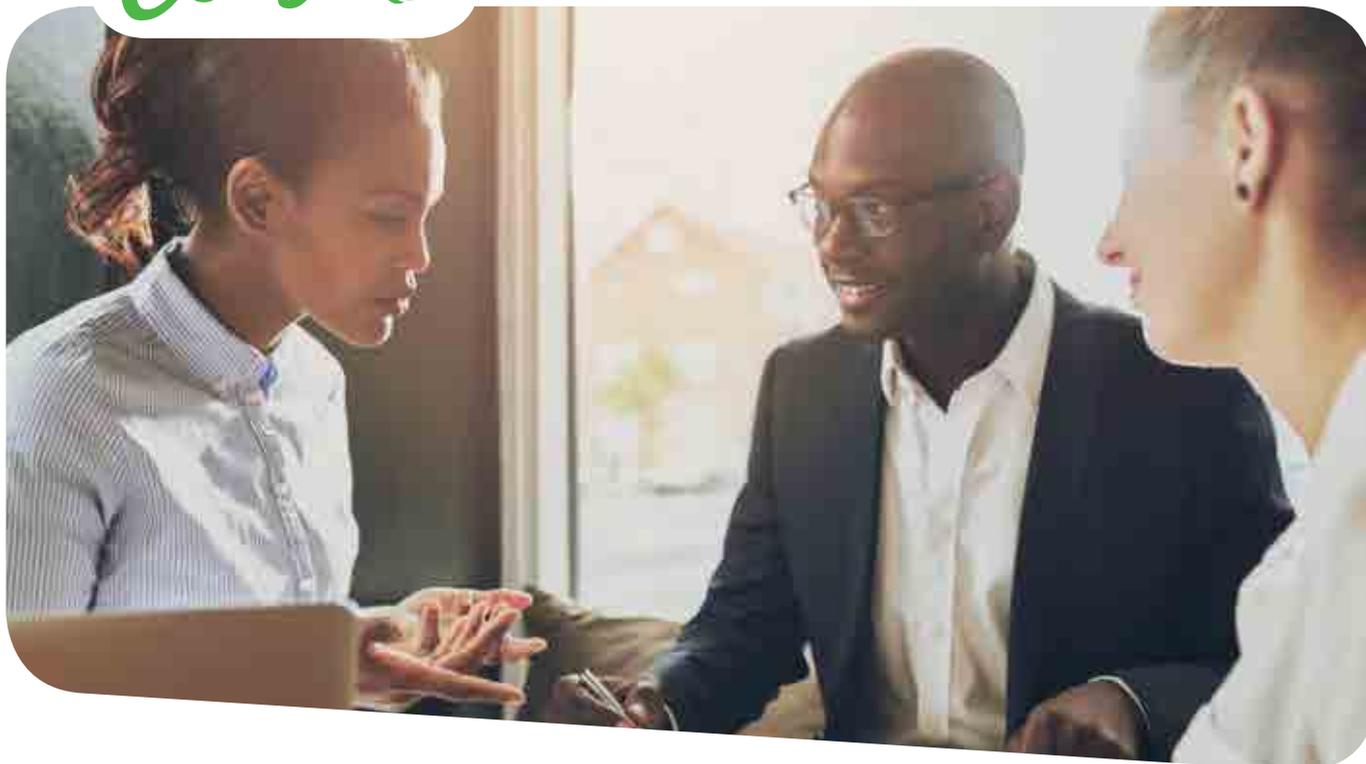
L'apport des nouvelles technologies (industrie 4.0 par exemple) couplé à la dynamique entrepreneuriale est également fondamental ; ils peuvent

ensemble catalyser le décollage industriel à travers l'ouverture de perspectives pour de nouveaux secteurs (Le Cap, Lagos et Nairobi sont devenus des pôles mondiaux de startups). En effet, l'Afrique compte la plus forte proportion au monde d'adultes en train de créer ou qui gère une nouvelle entreprise. Véritable levier de création d'emploi, d'innovation et de productivité, les états se doivent d'instaurer des environnements permettant à l'entrepreneuriat de prospérer dans les secteurs où ils disposent d'un avantage comparatif.

Fort de son histoire et de son potentiel, le continent africain dispose d'un ensemble d'atouts majeurs qu'il se doit de convertir en opportunités tangibles afin d'inventer son propre modèle d'industrialisation, au regard d'une évolution globale des paradigmes qui le sous-tendent (progrès technologiques, regroupements économiques régionaux, globalisation, etc.). Les récents développements politiques et économiques sur le continent laissent place à un optimisme prudent, en démontrant une véritable prise de conscience des gouvernements sur la nécessité d'un développement économique durable, porté par une industrialisation à forte valeur ajoutée dans le cadre d'un schéma synergétique continental indispensable. C'est précisément cette « industrialisation augmentée » qui délivre un impact significatif en termes de croissance de la Valeur ajoutée manufacturière. L'étude BearingPoint démontre qu'en mixant les politiques industrielles adéquates avec une mise en œuvre effective (mais graduelle) du digital, la VAM africaine peut être multipliée par 8 et atteindre presque les 4 400 milliards de dollars en 2050, soit plus de 700% de croissance.

Source: Banque Africaine de développement - perspective économique en Afrique  
Recherche et contribution : Journaliste économique Marius Nouzan





*Le terme délégitation remonte au latin «deleggare» (= transférer) et représente une technique de gestion historique. Autrefois, la délégitation se limitait à la délégitation de tâches détaillées, qui devaient être exécutées sans erreur aucune. La décision était prise par la première autorité supérieure dans la hiérarchie.*

La gestion moderne des collaborateurs ne considère plus ce genre de délégitation dans la plupart des entreprises. De nos jours, la délégitation comprend :

- le transfert de tâches ou d'activités du domaine fonctionnel d'un supérieur à un collaborateur
- l'attribution des compétences matérielles, financières et RH nécessaires (droits/autorisations pour mener à bien toutes les actions nécessaires à l'accomplissement de la tâche et prendre des décisions de manière autonome)
- la responsabilité de la bonne exécution de la tâche

(disposition du collaborateur à rendre compte des succès et des échecs).

En délégituant, vous donnez à votre collaborateur la responsabilité d'une tâche, d'un domaine ou d'un projet précis. Dans le cadre de cette responsabilité, ce même collaborateur peut et doit planifier, décider et agir de manière indépendante. La décision, la mise en œuvre et la responsabilité relèvent donc d'une seule et même personne. Dans le cas idéal, votre collaborateur pense et agit en entrepreneur selon la devise «chaque collaborateur de l'entreprise agit comme un entrepreneur».

## UTILITÉS ET LIMITES D'UNE DÉLÉGITATION RÉUSSIE

Vous devriez en principe délégituer autant que possible afin de pouvoir vous concentrer sur vos tâches de gestion de base ainsi que sur les tâches qui exigent vos compétences spécifiques.

### AVANTAGES DE LA DÉLÉGITATION

Une délégitation réussie présente un certain nombre d'avantages tant pour le cadre que vous êtes que pour le collaborateur.

### POUR LES CADRES :

- allégement au profit de tâches importantes
- utilisation des compétences et des idées particulières des collaborateurs
- augmentation de la capacité d'innovation et de la capacité d'improvisation des collaborateurs
- continuité du travail même en l'absence du supérieur hiérarchique
- formation des représentants des supérieurs hiérarchiques
- reconnaissance des qualités et des potentiels cachés des collaborateurs

## POUR LES COLLABORATEURS :

- succès personnels motivant
- renforcement du sens des responsabilités et de la prise de responsabilité
- promotion de la créativité et de l'aptitude à prendre des décisions
- acquisition de nouvelles compétences via des expériences positives
- renforcement de la confiance en soi et de la motivation
- amélioration des possibilités d'avancement personnel

## SEPT RÈGLES POUR UNE DÉLÉGATION RÉUSSIE

### RÈGLE 1

Pas un simple report de tâches encombrantes: il ne faut pas donner l'impression aux collaborateurs que vous essayez simplement de vous débarrasser de tâches impopulaires ou ennuyeuses, peu spectaculaires ou peu prometteuses et que vous choisissiez vous-même les tâches intéressantes, et ce, quelle que soit leur utilité pour le processus de travail. Précisez bien que les tâches sont importantes ou font partie de l'éventail des tâches de vos collaborateurs. Expliquez les contextes, sensibilisez les collaborateurs à l'importance de ces tâches pour leur travail et aidez-les à se développer en leur déléguant des tâches importantes.

### RÈGLE 2

Ayez le courage de prendre des risques: avoir le courage de déléguer des tâches encore plus exigeantes et risquées. Accordez à vos collaborateurs l'autorité appropriée sans faire montre de trop de nonchalance. Ce n'est qu'alors que vos collaborateurs pourront se développer et connaître des succès bienvenus.

### RÈGLE 3

Vérifiez la pertinence de la délégation: il ne doit toutefois pas y avoir de demandes excessives ou de risques injustifiables. Vous devez par conséquent évaluer les tâches ou les responsabilités destinées à la délégation du point de vue de l'admissibilité, des avantages et des risques de la délégation. En outre, vous ne pouvez déléguer des responsabilités spéciales qu'à des collaborateurs suffisamment compétents, fiables et résistants.

### RÈGLE 4

Ne déléguiez pas des tâches incohérentes: dans la mesure du possible, déléguiez des tâches autonomes afin que vos collaborateurs puissent reconnaître leur importance et apprécier leur succès. En outre, les tâches complexes favorisent

Toute délégation a en principe ses limites. Cela dépend de plusieurs facteurs, qui peuvent résider dans la chose elle-même, voire dans la personne concernée. On peut dire d'une manière générale que toutes les tâches fondamentales de gestion ne peuvent être déléguées. Afin que vous puissiez déléguer efficacement malgré ces restrictions, voici sept règles qui pourront vous être utiles.

tout particulièrement l'indépendance et le sens des responsabilités des collaborateurs et leur offrent une activité variée stimulante.

### RÈGLE 5

Donnez des spécifications claires, mais pas trop restrictives: limitez-vous à des objectifs finaux précis et à des informations préliminaires importantes, et indiquez les limites de responsabilité dans lesquelles vos collaborateurs doivent accomplir leur travail de façon autonome. Les collaborateurs devraient être en mesure de se fixer des objectifs aussi détaillés que possible.

### RÈGLE 6

Intervenez le moins possible: si le succès global n'est pas remis en question, vous devez accepter les méthodes de travail des collaborateurs qui s'écartent de vos idées ou habitudes personnelles. Au cours de l'exécution des tâches, n'intervenez que si de nouveaux développements indésirables viennent mettre en danger le succès de l'opération. Dans le cas contraire, vous n'agirez en tant que personne de contact que pour des questions importantes ou si un soutien est nécessaire.

### RÈGLE 7

Donnez un feed-back constructif: dans la mesure du possible, limitez-vous au suivi des résultats. Tolérez les défauts mineurs, à moins qu'ils ne soient intentionnels ou dus à la négligence. Donnez des indications sur les lacunes dans la mise en œuvre ou les résultats de manière à ce qu'elles soient acceptées par vos collaborateurs comme étant instructives et utiles. Soulignez en particulier les impressions positives et reconnaissez explicitement lorsque les résultats sont particulièrement bons.



La 3D est un domaine qui a la capacité de vous apporter du plaisir, du travail et de la liberté. Elle révoque le chômage car la demande sur le marché du travail est là.

Malheureusement et ou heureusement (rire) très peu de personnes s'y intéressent véritablement ce qui rend la concurrence moins importante dans ce domaine.

Pourtant au début, seuls les architectes et les techniciens utilisaient les logiciels de 3D. Aujourd'hui les plans 2D sont insuffisants ; d'où la nécessité d'optimiser nos projets avec des moyens graphiques adéquats et plus performants.

Dans les domaines de l'ingénierie par exemple, la transformation d'une conception en un prototype précis n'a jamais été aussi rapide ou abordable. Les solutions de prototypage

numériques en 3D offrent des processus rationalisés afin d'accélérer vos projets.

La 3D permet de fournir des conceptions innovantes pour de nouveaux produits ; elle permet aussi de fabriquer des pièces complexes facilement et sans aucune limite grâce aux solutions complètes de conception, d'impression 3D et de fabrication qu'elle offre.

Les plans de conception perdus ou manquants appartiennent au passé car elle octroie la possibilité de réaliser une rétro-ingénierie des pièces avec le processus de la numérisation à la CAO qu'on retrouve dans des logiciels 3D.

Elle permet aussi de réaliser des conceptions manufacturables précises qui matérialisent de beaux designs organiques volumiques sculptés... etc.

En outre la pratique de la 3D permet de travailler à la maison tout en communiquant avec le monde entier. C'est ce qu'on appelle le télétravail. Vous gagnerez en qualité de vie que vous soyez salarié ou un travailleur indépendant.

Notons aussi que si vous faites de la 3D votre passion, travailler sera pour vous comme un jeu ; car qui travaille avec plaisir décuple son potentiel.

De plus la pratiquer implique aussi d'avoir le courage de se remettre en question. C'est comme aller en aventure à chaque fois et revenir avec une nouvelle vision du monde, plus riche et plus ouverte.

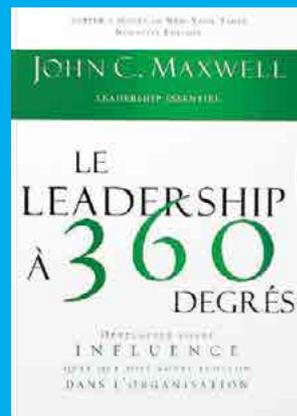
### LEADERSHIP 360° DE JOHN C. MAXWELL

Ce livre très facile à lire et à consulter s'adresse aux cadres intermédiaires. John C. Maxwell, un auteur américain reconnu en matière de leadership, y développe la thèse suivante : le véritable leader exerce un leadership à 360°, c'est-à-dire qu'il joue de son influence dans toutes les directions, auprès de son patron, des pairs de son patron, de ses pairs, de ses subordonnés, des pairs de ses subordonnés.

#### LES MYTHES

John C. Maxwell nous amène d'abord à remettre en question sept mythes concernant le leadership. Il nous fait voir comment le leadership est non pas une simple question de niveau hiérarchique, mais aussi une question d'influence. Ce n'est pas seulement la position occupée dans l'organisation qui peut l'augmenter ou la limiter, mais aussi l'attitude et les comportements. Le bon leadership s'apprend sur le terrain, et c'est l'histoire de toute une vie. L'auteur compte cinq niveaux de développement du leadership :

- 1- Le poste (les droits) : on vous suit parce que vous avez l'autorité du poste.
- 2- La permission (les relations) : on vous suit parce qu'on le désire.
- 3- La production (les résultats) : on vous suit pour les



John C. Maxwell

résultats que vous obtenez.

- 4- L'évolution des êtres (la reproduction) : on vous suit parce que vous aidez les autres à se développer.
- 5- La personnalité (le respect) : on vous suit pour ce que vous êtes et représentez.

Vous vous situez à un niveau ou l'autre selon l'histoire de votre relation avec chaque personne.



## LES DÉFIS

Sept défis attendent le leader toutes directions. Les voici avec leurs clés :

1. Le défi de la tension : le stress d'être coincé dans un poste intermédiaire ; la clé : apprendre à diriger malgré les restrictions imposées.
2. Le défi de la frustration : relever d'un leader inefficace ; la clé : naviguer adroitement en ne cherchant pas à régler vos comptes avec votre patron mais en le valorisant... ou décider de changer d'emploi!
3. Le défi de la polyvalence : une tête... plusieurs chapeaux ; la clé : porter le bon chapeau au bon moment.
4. Le défi de l'égo : un poste souvent obscur et ingrat ; la clé : se rappeler que le bon leadership est remarqué!
5. Le défi de l'épanouissement : on préfère les postes de direction ; la clé : penser attitude plutôt que poste, voir comment le poste occupé offre des occasions de développement et d'épanouissement.
6. Le défi de la vision : difficile de s'insérer dans la vision d'un autre ; la clé : plus vous travaillez dans le sens de la vision, plus elle devient vôtre.
7. Le défi de l'influence : difficile de diriger des gens qui ne relèvent pas de nous ; la clé : devenir le type de leader que les autres ont le goût de suivre.

## LES PRINCIPES

Maxwell nous présente plusieurs principes de leadership, qu'il regroupe en trois grandes catégories :

- Le leadership vers le haut
  - Excellez dans l'autodiscipline.
  - Allégez le fardeau de votre leader.
  - Acceptez de faire ce que les autres refusent.
  - Faites plus que gérez : menez!
  - Cultivez les atomes crochus.
  - Préparez bien vos rencontres avec votre patron : son temps vaut de l'or.
  - Sachez quand passer à l'offensive et quand faire marche arrière.
  - Devenez un as de la relève.
  - Devenez meilleur de jour en jour.
- Le leadership latéral
  - Comprendre la boucle du leadership, s'y exercer et la boucler.
  - La complémentarité avant la compétition.
  - Cultivez l'amitié.
  - Pas de politique au bureau.
  - Agrandissez le cercle de vos connaissances
  - Que la meilleure idée l'emporte!
  - N'ayez pas la prétention d'être parfait.

- Le leadership vers la base
  - Sachez déambuler lentement
  - Donnez la cote 10 à tout le monde.
  - Favorisez le développement de chacun en tant que personne.
  - Affectez les gens à ce qui fait leur force
  - Harmonisez vos objectifs et votre comportement.
  - Transmettez la vision.
  - Sachez récompenser selon les résultats.

## Les valeurs

Pour guider nos efforts en tant que leader en devenir, l'auteur indique quelles sont les cinq valeurs des leaders omnidirectionnels.

1. Une équipe de leaders est plus efficace qu'un leader solitaire.
2. Il faut des leaders à tous les niveaux de l'organisation.
3. Le leader qui connaît du succès à un niveau se qualifie pour le niveau suivant.
4. Les bons leaders intermédiaires font les meilleurs leaders au sommet.
5. Les praticiens du leadership 360° ont les qualités dont toute organisation a besoin.

## Un message aux leaders à la tête des organisations

Le dernier chapitre du livre s'adresse aux leaders qui sont au sommet de l'organisation. L'auteur les invite à créer un environnement propice au développement des praticiens du leadership 360°. Voici les 12 résolutions pour y arriver :

1. Accorder une grande valeur aux gens.
2. Consacrer des ressources au développement du personnel.
3. Accorder une valeur importante au leadership.
4. Rechercher des leaders potentiels.
5. S'efforcer de reconnaître son personnel et le respecter
6. Donner à ses employés l'occasion de diriger.
7. Récompenser les initiatives de leadership.
8. Favoriser un climat dans lequel les gens poseront des questions, partageront des idées et prendront des risques.
9. Se développer en même temps que les gens qui travaillent sous sa direction.
10. Attirer les personnes particulièrement douées dans le cercle de ses collaborateurs immédiats.
11. S'engager à développer une équipe de leadership.
12. Donner à ses leaders la latitude de diriger.

MAXWELL, John C., Leadership 360°, Montebello, Les Éditions le mieux-être, 1997, 347 p.



# IVOIRE

Revue Professionnelle dédiée à l'Ordre des Ingénieurs Industriels de Côte d'Ivoire

## GENIUS

*Votre magazine Trimestriel qui fait la promotion des  
Ingénieurs de Côte d'Ivoire*

*branding véhicule et locaux* **GRAND FORMAT** *Totems plaquettes*  
**IMPRESSION** *Kakemono*  
*chemise à rabat* **PHOTOBOOK** *Immortalisez vos souvenirs avec*  
*Polos* **NUMÉRIQUE** **OFFSET** *sac en toile et tissu.*  
 Dépliants **GADGETERIE**  
 flyers  
**EXPRESS** *Magazine Calendriers tee-shirt*  
**ART & DÉCO INTÉRIEUR** *mugs*  
 carte de visite **INTÉRIEUR**  
 Relooking interne / externe  
 Faire-part (Mariage, Baptême, Décès....)



 **PROFESSIONNALISME**
 **VISIBILITÉ**
 **FLEXIBILITÉ**



Sous la Présidence du Dr. Koffi N'GUESSAN, Ministre de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage

Sous la présence effective du Dr. Moussa A. Kader DIABY,  
Directeur Général de l'INP-HB

**L'ORDRE DES INGÉNIEURS INDUSTRIELS DE CÔTE D'IVOIRE**

Organise la 3<sup>ème</sup> édition de



**L'UNIVERSITÉ LIBRE DE L'ENTREPRENEURIAT - INGÉNIEURS**

# COMMENT RÉUSSIR SON PARCOURS ENTREPRENEURIAL EN TANT QU'INGÉNIEUR DIPLÔMÉ ?

Du 22 au 23  
Octobre 2021

à l'INP-HB Centre  
de Yamoussoukro

Organisateur : Sponsor GOLD :



Agence Conseils



Inscription : [secretariatexec@oiici.org](mailto:secretariatexec@oiici.org)  
Tél : 27 21 78 60 88 / 07 69 79 27 63 / 05 94 00 25 56

Partenaires Institutionnels



Partenaires

**APPEL À INSCRIPTION**

Pour la 3<sup>ème</sup> édition  
L'UNIVERSITÉ LIBRE DE L'ENTREPRENEURIAT - INGÉNIEURS

**ULEI**  
UNIVERSITÉ LIBRE  
DE L'ENTREPRENEURIAT - INGÉNIEURS

Du 22 au 23  
Octobre 2021 à l'INP-HB Centre  
de Yamoussoukro

Frais de Participation des Professionnels  
150.000 FCFA / Personne

Organisateur : Sponsor GOLD:

Inscription : [secretariatexec@oici.org](mailto:secretariatexec@oici.org)  
Tél : 27 21 78 60 88 / 07 69 79 27 63 / 05 94 00 25 56

Partenaires Institutionnels:          

Sous la Présidence du Dr. Koffi N'GUESSAN, Ministre de l'Enseignement Technique,  
de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage  
Sous la présence effective du Dr. Moussa A. Kader DIABY,  
Directeur Général de l'INP-HB

L'ORDRE DES INGÉNIEURS INDUSTRIELS DE CÔTE D'IVOIRE

Organise la 3<sup>ème</sup> édition de  
**ULEI**  
L'UNIVERSITÉ LIBRE  
DE L'ENTREPRENEURIAT - INGÉNIEURS

Du 22 au 23  
Octobre 2021 à l'INP-HB Centre  
de Yamoussoukro



**Dr. Koffi N'GUESSAN**  
Ministre de l'Enseignement  
Technique, de la Formation  
Professionnelle et de l'Apprentissage



**M. Hyacinthe YAPO**  
Président de l'O.I.C.I

**THEME**  
**COMMENT RÉUSSIR SON PARCOURS ENTREPRENEURIAL  
EN TANT QU'INGÉNIEUR DIPLOMÉ ?**

Organisateur : Sponsor GOLD:

Inscription : [secretariatexec@oici.org](mailto:secretariatexec@oici.org)  
Tél : 27 21 78 60 88 / 07 69 79 27 63 / 05 94 00 25 56

Partenaires Institutionnels:          

**LANCEMENT DU CLUB DES  
ENTREPRENEURS OIICI**

**ULEI**  
UNIVERSITÉ LIBRE  
DE L'ENTREPRENEURIAT - INGÉNIEURS

Du 22 au 23  
Octobre 2021 à l'INP-HB Centre  
de Yamoussoukro

Infoline  
[secretariatexec@oici.org](mailto:secretariatexec@oici.org)  
27 21 78 60 88 / 07 69 79 27 63 / 05 94 00 25 56

Sponsor GOLD: 

Agence Conseils: 

Partenaires Institutionnels:          

# LAFARGEHOLCIM COTE D'IVOIRE ENCOURAGE L'EMPLOYABILITÉ DES JEUNES INGÉNIEURS



## Nos contacts :

Plateau, Avenue Noguès,  
Imm. Broadway Center  
Tél. : +225 27 20 25 22 50

Treichville, Boulevard du Port  
01 BP 887 Abidjan 01 Côte d'Ivoire  
Tél. : +225 07 08 84 22 22 / +225 27 21 75 51 22 / +225 27 21 75 51 33  
serviceclients-civ@lafargeholcim.com



Société de Transformation  
Industrielle en Côte d'Ivoire



# 1<sup>er</sup> FABRICANT DE TUBE PVC, PEHD & RACCORDS

01 BP 178 Abidjan 01

Tél. : (225) 27 21 36 13 76 - Fax : (225) 27 21 36 25 42 / 27 21 36 06 20

E-mail : [Info@sotici.com](mailto:Info@sotici.com) - [www.sotici.com](http://www.sotici.com)